

Taxes d'élimination des déchets 2026

Valable à partir du 01.01.2026

Deponie Teuftal AG
Salzweid 37
3202 Frauenkappelen

Tel. 031 754 10 54
www.teuftal.ch
deponie@teuftal.ch

DÉCHARGE DE TYPE C

Matériaux de sites contaminés	17 05 90 scd 17 05 91 scd 17 05 92 scd	CHF 150.00 / t
Cendres de boues d'épuration	19 01 12	CHF 110.00 / t
Cendres de bois en tout genre	-	<u>pas d'acceptation</u>
Résidus du traitement des sols ou des excavations (p.ex. Gâteaux de filtration)	19 13 02	CHF 150.00 / t
Supplément pour les matériaux contenant des PFAS (LQ dépassée)	-	CHF 15.00 / t

DÉCHARGE DE TYPE D

Cendres volantes (lavées à l'acide)	19 01 13 ds 19 01 14	sur demande
Matériaux des buttes pare-balles (minéraux, non combustibles)	17 05 91 scd	CHF 150.00 / t
Mâchefers d'UIOM (non dépouillé de métaux)	19 01 12	sur demande
Mâchefers d'autres combustions	-	sur demande
Supplément pour les matériaux contenant des PFAS (LQ dépassée)	-	CHF 15.00 / t

DÉCHARGE DE TYPE E

Déchets de l'industrie et de l'artisanat (non combustibles, max. 5% COT400)	divers	CHF 200.00 / t
Matériaux de sites contaminés	17 05 90 scd 17 05 91 scd 17 05 92 scd	CHF 150.00 / t
Sable de la STEP (minéraux, max. 5% COT400)	19 08 02	CHF 99.00 / t
Amiante, solidement lié (p.ex. Eternit)	17 06 98	<u>pas d'acceptation</u>
Amiante, faiblement lié	17 06 05 ds	<u>pas d'acceptation</u>
Cendres de boues d'épuration	19 01 12	CHF 110.00 / t
Matériaux bitumineux de démolition, HAP < 250mg/kg (contaminé)	17 03 02	CHF 130.00 / t
Matériaux bitumineux de démolition, HAP > 250 mg/kg (fraisé / d'excavation)	17 03 03 ds	CHF 130.00 / t
Déchets de chantier (minéraux, max. 5% COT400)	17 09 04 sc	CHF 130.00 / t
Déchets de chantier en matériaux composites (non combustibles, max. 5% COT400)	divers	CHF 160.00 / t
Déchets d'incendie (sans parties combustibles et valorisables)	20 03 98	CHF 160.00 / t
Matériaux fins du tri des déchets de chantier (Analyse: COT400, HAP, PCB)	19 12 96 sc	CHF 99.00 / t

Déchets de fonderie	divers	CHF 125.00 / t
Matériaux d'isolation (non combustibles, max. 5% COT400, p.ex. Flumroc, Isover, etc.)	17 06 04	CHF 200.00 / t
Déchets de catastrophes	divers	sur demande
Déchets contenant des hydrocarbures provenant d'accidents	17 05 91 ds	CHF 200.00 / t
Scories de faux-planchers (non combustibles, Analyse: COT400, HAP, métaux lourds)	17 09 04 sc	CHF 160.00 / t
Résidus du traitement des sols ou des excavations (p.ex. Gâteaux de filtration)	19 13 02	CHF 150.00 / t
Autres déchets non listés	divers	sur demande
Supplément pour les matériaux contenant des PFAS (LQ dépassée)	-	CHF 15.00 / t

TRAITEMENT EXTERNE

Balayures de routes	20 03 03	CHF 207.00 / t
Boues du curage des dépotoirs de routes (solide, Livraison en benne)	20 03 06 ds	CHF 207.00 / t
Boues de fosse de lavage automobile (solide, Livraison en benne)	19 08 14	CHF 207.00 / t

SERVICES

Taxe minimale	CHF 23.15
Balance publique	CHF 18.50
Envoi de bulletins de pesée, de bulletins d'accompagnement OMoD, etc. par pièce	CHF 9.25
Taxes AEI-Autorisation d'élimination (pour chaque demande)	selon autorisation

Nos prix incluent toutes les taxes au fonds cantonal pour la gestion des déchets (AF) ainsi que la taxe fédérale pour l'assainissement des sites contaminés (VASA). Tous les prix s'entendent hors TVA.

Taxes d'élimination pour les livraisons de clients individuels ou de particuliers jusqu'à un montant de CHF 50.00 uniquement contre paiement en espèces.

Sous réserve de modifications:

- adaptations de prix dues au renchérissement, à la modification de taxes légales ou de processus internes

- modifications de la liste de réception des matériaux ou restrictions de capacité

Veuillez noter que des changements de prix sont possibles à tout moment au cours de l'année.